

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03456 Numéro SIREN : 882 781 297 Nom ou dénomination : A.N.T.- COUVERTURE
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2022 sous le numéro de dépôt 33962

ACTIF	Exercice clos le				du 01/04/2020	
	31/12/2021				au 31/12/2020	
	(12 mois)				(09 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	716	418	298	0,44	537	1,44
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 000		4 000	5,85		
TOTAL (I)	4 716	418	4 298	6,29	537	1,44
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	41 137		41 137	60,18		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 565		9 565	13,99	1 227	3,29
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	13 353		13 353	19,54	35 549	95,27
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	64 055		64 055	93,71	36 776	98,56
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	68 771	418	68 353	100,00	37 313	100,00

PASSIF

Exercice clos le
31/12/2021
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2020
(09 mois)**Capitaux propres**Capital social ou individuel (dont versé :)
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...

1 000

1,46

1 000

2,68

Ecart de réévaluation

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

10 109

14,79

Résultat de l'exercice

13 253

19,39

10 109

27,09

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL(I)

24 361

35,64

11 109

29,77

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL(II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

. Emprunts

. Découverts, concours bancaires

Emprunts et dettes financières diverses

. Divers

. Associés

1 046

1,53

6

0,02

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours

12 388

18,12

11 288

30,25

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

13 982

20,46

9 650

25,86

Dettes fiscales et sociales

. Personnel

1 571

2,30

. Organismes sociaux

3 538

5,18

2 004

5,37

. Etat, impôts sur les bénéfices

2 379

3,48

1 875

5,03

. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

5 394

7,89

1 227

3,29

. Etat, obligations cautionnées

. Autres impôts, taxes et assimilés

757

1,11

155

0,42

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

2 936

4,30

Instruments financiers à terme

Produits constatés d'avance

TOTAL(IV)

43 992

64,36

26 204

70,23

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V)

68 353

100,00

37 313

100,00

conforme à l'original.

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/04/2020 au 31/12/2020 (09 mois)		Variation absolue (12 / 09)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	327 766		327 766	100,00	115 250	100,00	212 516	184,40		
Chiffres d'Affaires Nets	327 766		327 766	100,00	115 250	100,00	212 516	184,40		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			40	0,01	95	0,08	-55	-57,88		
Total des produits d'exploitation (I)			327 806	100,01	115 345	100,08	212 461	184,20		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			260 953	79,62	90 167	78,24	170 786	189,41		
Impôts, taxes et versements assimilés			1 552	0,47	136	0,12	1 416	N/S		
Salaires et traitements			38 686	11,80	9 649	8,37	29 037	300,93		
Charges sociales			10 516	3,21	2 709	2,35	7 807	288,19		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			239	0,07	179	0,16	60	33,52		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			4	0,00	4	0,00		0,00		
Total des charges d'exploitation (II)			311 949	95,17	102 843	89,23	209 106	203,33		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			15 857	4,84	12 502	10,85	3 355	26,84		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)										
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			15 857	4,84	12 502	10,85	3 355	26,84		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		du 01/04/2020 au 31/12/2020 (09 mois)		Variation absolue (12 / 09)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	225	0,07	518	0,45	-293	-56,55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	225	0,07	518	0,45	-293	-56,55
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-225	-0,06	-518	-0,44	293	56,56
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 379	0,73	1 875	1,63	504	26,88
Total des Produits (I+III+V+VII)	327 806	100,01	115 345	100,08	212 461	184,20
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	314 553	95,97	105 236	91,31	209 317	198,90
RÉSULTAT NET	13 253	4,04	10 109	8,77	3 144	31,10
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ETATS FINANCIERS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Règles et Méthodes Comptables

(code du commerce articles 9 et 11 – Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations techniques : 5 ans
- Matériel et Outillage Industriels : 5 ans
- Installations Générales : 10 ans
- Mobilier : 4 ans
- Matériel de bureau et Informatique : 3 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode (premier entré, premier sorti) / du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks/ sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Ecart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

A.N.T COUVERTURE
S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 18 RUE FRANCE BLOCH SERAZIN

93150 LE BLANC-MESNIL
R.C.S : 882 781 297

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2021

IOAN-SAMUIEL ANTON, associé unique et gérant de la société A.N.T COUVERTURE, soussigné, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **327 766,02** Euros contre **115 250,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **311 948,95** Euros pour l'exercice, contre **102 843,42** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **260 953,10** Euros au 31/12/2021 contre **90 166,63** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **1 551,77** Euros au 31/12/2021 contre **136,34** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **38 685,94** Euros au 31/12/2021 contre **9 649,18** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **10 515,50** Euros au 31/12/2021 et **2 708,68** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **238,61** Euros au 31/12/2021 contre **178,96** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-225,00** Euros au 31/12/2021, contre **-518,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **13 252,84** Euros contre un bénéfice de **10 108,56** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.



PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **4 715,83** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **417,57** Euros, soit un montant net de **4 298,26** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **536,87** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **64 054,68** Euros, contre **36 776,07** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **24 361,40** Euros, contre **11 108,56** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **43 991,54** Euros contre **26 204,38** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **327 805,79** Euros au 31/12/2021, contre **115 344,98** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **15 856,84** Euros, contre **12 501,56** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2021** fait ressortir un **bénéfice** de **13 252,84** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **10 108,56** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **23 361,40** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 23 361,40 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

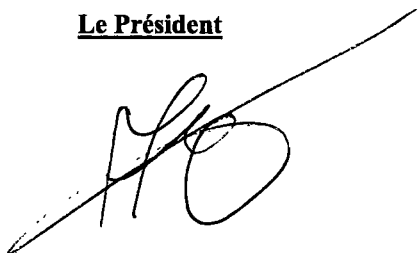
M25

TABLEAU DES RESULTATS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à LE BLANC-MESNIL
Le 15/06/2022

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a large loop and a long horizontal stroke extending to the right.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. B.' followed by a large loop.

A.N.T COUVERTURE
S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 18 RUE FRANCE BLOCH SERAZIN

93150 LE BLANC-MESNIL
R.C.S : 882 781 297

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2022

Le 30/06/2022,
à 18H,

Monsieur IOAN-SAMUIEL ANTON, associé unique de la société **A.N.T COUVERTURE**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur IOAN-SAMUIEL ANTON, préside la séance en qualité de **PRESIDENT**

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- Le Président ouvre la discussion.



Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 lesquels font apparaître **un bénéfice de 13 252,84 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** faisant ressortir **un bénéfice de 13 252,84 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **10 108,56 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **23 361,40 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **23 361,40 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 23 361,40 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

